



Ville d'Ostwald
Eurométropole de Strasbourg

ARRETE MUNICIPAL RUE DE L'ILL
N° 090919AR210

Le Maire de la Commune d'Ostwald,

VU l'article 3, titre XI de la loi des 16 et 24 Août 1790 sur l'organisation judiciaire ;

VU la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale ;

VU les dispositions du Code de la Route ;

VU le C.G.C.T.

VU la demande formulée par la Société CARDEM ;

CONSIDERANT que pour des raisons de sécurité, il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules durant les travaux ;

arrête :

Article 1er : Par suite de travaux de rénovation du restaurant « Le Hussard » au 30, rue du Général Leclerc ; le stationnement sera réglementé dans la rue de l'Ill (tronçon entre la rue du Général Leclerc et le 20 rue de l'Ill), du 10/09/2019 au 20/09/2019.

Article 2 : Le stationnement sera interdit, pour permettre la pose d'une benne (6M X 2,30M).

Article 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée du chantier huit jours avant le début des travaux. L'intervention de la Police, se fera uniquement en cas de constat sur place de la conformité de la signalisation, après appel du demandeur au 03.88.66.84.20 (Police Municipale) dès l'installation des panneaux.

Article 4 : Les contraventions au présent arrêté, seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Brigadier-Chef, commandant le Poste de Police Nationale d'Ostwald et Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale d'Ostwald sont chargés d'assurer, chacun en ce qui le concerne, l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Transmis à :

- M. le Sous-Préfet chargé de Mission, chargé de l'Arrondissement de Strasbourg-Campagne ;
- M. GUILLEMIN Ent. CARDEM 7, rue de l'Uranium 67800 Bischheim ;
- M. le Brigadier-Chef, commandant le Poste de Police Nationale d'Ostwald ;
- M. Mme les Responsables des services techniques et communication de la Ville d'Ostwald ;
- M. le Chef de Poste de la Police Municipale d'Ostwald.

Pour ampliation.
Le Maire,
Jean-Marie BEUTEL

Fait à OSTWALD, le 09.09.2019.

Le Maire,
signé
Jean-Marie BEUTEL

